

LE JOURNAL DE GUIGNOL

« Qui s'y frotte s'y cogne ! »

RÉPUBLICAINE, SATIRIQUE, HUMORISTIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISSENT TOUS LES SAMEDIS

VENTE EN GROS

chez Mme Veuve MELIN

Rue Quatre-Chapeaux Lyon

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON. — Rue Cavenne, 20. — LYON

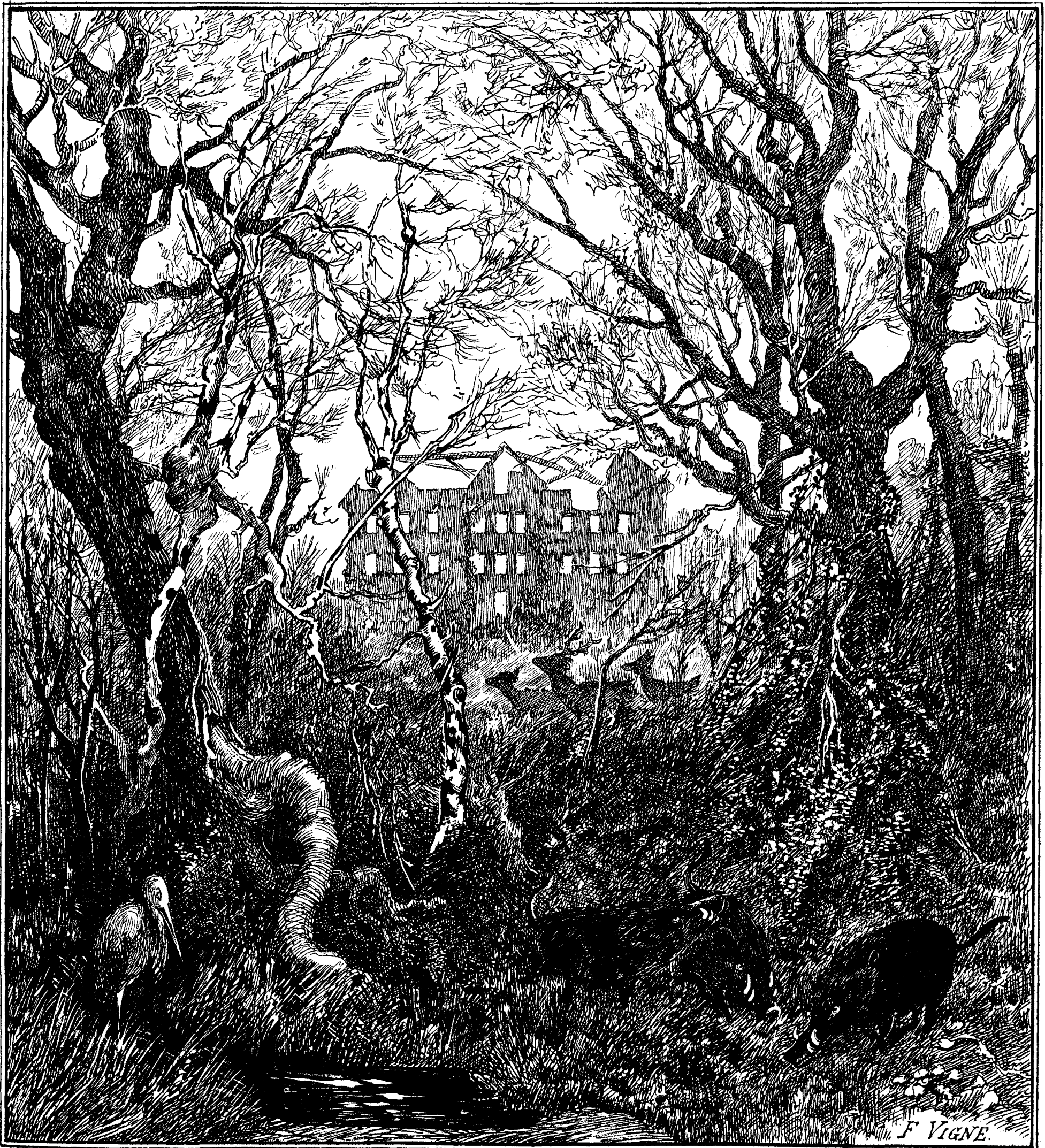
Avis. — La Direction du Journal de Guignol décline toute responsabilité de correspondances n'émanant pas d'elle et sans le timbre du journal. De même elle ne tiendra compte des communications qui ne seront pas adressées exclusivement au bureau du journal, 20, rue Cavenne, à Lyon.

ABONNEMENTS : 7 fr. par an. (Prix unique)

Les Annonces
sont exclu-
sivement reçues

AGENCE CENTRALE de PUBLICITÉ
7, rue Quatre-Chapeaux
ou au Bureau du Journal

HOTEL DES INVALIDES DU TRAVAIL



M. LE MAIRE (paroles prononcées à la séance du 31 janvier). — Le bâtiment est fini, il est aménagé, dans quelque temps il sera prêt
(La suite à la 2^e page).



LES

Invalides du travail

GUIGNOL. — Allons Gnafron, ma vieille, te vas te faire écraser le menillon avec le tourniquet.

L'EMPLOYÉ de la ficelle de St-Just. — Mais, messieurs, prenez patience, vous voulez passer tous les deux à la fois, c'est impossible, et c'est une tricherie.

GNAFRON. — D'abord nous sont deux tamis, nous sont z'inséparables même au tourniquet, recule Guignol, recule, que j'avance... ouf, enfin m'y v'là, mais pour sûr j'en ai une boye aplatie comme un mafeaim. A ton tour, Guignol.

GUIGNOL. — Allons bon, faites donc machine en arrière, Monsieur l'employé vous m'avez apinché mon sarcifis avec votre engrenage.

L'EMPLOYÉ. — Il n'y a pas moyen, mais je ne savais pas que j'avais à faire à un chinois avec sa queue en cheveux.

GNAFRON. — Malhornète, t'as donc jamais rien vu, on vitre ben que t'es pas de Lyon, sans ça te connaîtrais bien Chignol, né natif du Gourguillon, à deux mirnutes d'ici.

GUIGNOL. — Aïe, tirez pas, attendez donc vous m'arrachez le cotivet..., aïe, aïe, la, zou, ça z'y est.

L'EMPLOYÉ. — Vous m'avez détraqué mon appareil, y ne marche plus.

GUIGNOL. — C'est qu'y z'y a un cheveu inlurbitablement... te t'en feras donner z'un autre par la compagnie, elle est z'assez douillarde, seulement te le prendras un tant si peu pus large, à seule fin de pas z'esquintasser le povre monde.

GNAFRON. — Allons viens donc, viens donc, la ciffelle va partir.

GUIGNOL. — On y va. (Ils montent à St-Just.) Tiens pas la tête à la portière, te va recevoir un gnon.

GNAFRON. — C'est par rapport à la chaudure, y fait chaud, te m'y fait si tellement courir que je sus t'en eau. Ah nous v'là z'arrivassé à St-Just. C'est t'y loin ousque nous allons.

GUIGNOL. — Non c'es pas bien loin si tu veux prendre le tarenway et les triques, on z'y sera pus vite ?

GNAFRON. — Non j'ai pas confiance dans cette inventoire, j'ai toujours peur d'avoir z'une attaque foudroyante avec leur bobine on ira z'a pattes, c'es pas sur.

GUIGNOL. — Comme te voudras.....

C'est z'egal on avance pas vite j'ai pourtant beu l'adresse, chemin de St-Tiréné à Milatverne, ou chemin de Francheville 136, y a qu'à demandasser les Invalides du travail.

GNAFRON. — Mais nom d'une grolle 136, nous y voilà tiens reluque le numéro un, trois, six...

GUIGNOL. — Et oui nous y sont, t'as l'esprit de vin, avec un, trois, six, faut sonner pour que le concierge vienne nous ouvrir.

GNAFRON. — Attends... mais la sornette esse détraquée, le fil de fer esse cassé vu la rouillure et l'humidité ; c'a devient emmiellant je vas pousser la porte, out c'est pas pus malin que ça, c'es tout varmoulu, nous n'avons pu qu'à entrer, comme dans Guillaume Tell : les chemins sont tous verts, suivez-moi, suivez-moi.

GUIGNOL. — Non d'un rat, brr, qu'y fait z'humide par là, n'y en a t'y de z'herbes et de z'arbres, on se croirait dans une forêt vierge, mais c'est t'y ces ruines que sont là cambuse, dans le fond là bas.

GNAFRON. — Indurbitablement, on se croirait au temps faits au dos, du temps des seigneurs, c'est z'aussi delabrè que les aqueducs de Chaponost.

GUIGNOL. — Tiens arreluque donc ce canard qu'a z'un grand cou il esse rien chouette.

GNAFRON. — C'est z'un héron, ma vieille, un oiseau aquatoque qu'habite particulièrement les endroits marécageux, preuve qu'y a de grenouilles, mais... attends donc quoi t'es que c'est que ces trois affaires que grognent là bas ? on dirait un trio de cochons.

GUIGNOL. — Ah nom d'une grolle, c'es de sangliers, et ben nous sont frais, justement y nous ont arreluqué et se dirige de note côté, je m'escanne.

GNAFRON. — Montons vite sur un arbre on sera pus en sûreté (ils grimpent chacun sur un arbre). Oh mes pauvres guibolles, j'ai pus de force, je peux pas y arriver.

GUIGNOL. — Dépêche-toi, dépêche-toi y en a z'un que te serre de près.

GNAFRON. — Ou f là, ça z'y est. Et ben ma vieille nous v'là dans une cheurette position, les trois gones que s'installent en bas, et que nous attendent, nous v'là bien logés, en v'là z'une idée aussi de viendre vitrer de près l'hôtel des Invalides.

GUIGNOL. — Et ben quoique te veux on en jabote si tellement depuis que je temps que j'ai voulu me rendre compte par mes propres chassis de l'état des lieux.

GNAFRON. — C'est pour virsiter les goguenods que te m'a trimballé jusqu'ici et nous sont dans c'te position mirifoque ?

GUIGNOL. — Mais non, bêta, l'état des lieux veux dire l'état de tout l'établissement ; oh la la, les sales bêtes, n'en v'là z'un qu'enrage de déraciner mon perchoir.

GNAFRON. — Mirnute je vas le carmer, attends je vas attacher un de mes croquenods avec ma ceinture et je vas t'y taper sur la hure (il frappe le sanglier). Tiens canaille, tiens sampilie, ah ça te va pas fenir, aïe, oh les canailles, y me boullotent mon grollon... te lâchera pas, sampilie.

GUIGNOL. — Lache-le pardine, pendant qu'y boullotteront ta grolle y nous laisseront tranquilles. C'est z'egal n'en v'là z'une aventure, quoi t'es qu'on va devienre perchés comme de perroquets.

GNAFRON. — Tiens, oh ! chouette, y en a z'un que s'étrangle ; ah ! mais non, c'est les clous que sont durs à digérer et qu'ont l'air de lui z'y crever la pailasse ; ma parole, il esse en train de crevogner.

GUIGNOL. — Alorsse, jette-leur z'y l'autre... C'est vrai, tiens, y bugé plus, jette vite l'autre.

GNAFRON (jetant son autre soulier). — Pan, sur la tête à Jean... hein, s'ils se jettent dessus, allez-y, mes belins, il esse encore tout chaud ; n'en ont y de chaillottes, y l'ait coupassé en deux... ah ! n'en v'là z'un deuxième que tourne de l'œil.

GUIGNOL. — Eh ! mais le troisième aussi, ma parole... Enfin ! nous v'là délivrassés ; est-ce qu'on descend ?

GNAFRON. — Attends deux mirnutes, encore y n'auraient qu'à faire les imbéciles et faire les morts pour rigoler.... Y bugent plus... non, et ben, descendent.

GUIGNOL. — Oh ! la la, c'te classe, et ben, v'là z'un engin destructateur qu'es pas signalé dans les arrêtés par-fectoraux, pas vrai ? faudra prendre z'un brevet d'inventoire.

GNAFRON. — N'empêche pas que je vas nu-pieds à présent, et ben gare mes rhumatisses. Oh ! oh ! méfions-nous, Chignol, y a de serpentes.

GUIGNOL. — Et de crapauds, tiens, reluque ce gros sus c'te pierre. Si c'est pas z'une abomination de la dersolation, n'en v'là z'une porpreté, on se croirait dans les Savates de l'Amérique. T'entends pas Gnafron, on dirait qu'on appelle.

GNAFRON. — Et c'est ma foi vrai ; c'est z'un habitant, qu'es sur les toits de la cambuse, quoi qu'y fi-he là-haut.

LE CONCIERGE (appelant). — Eh ! mesieurs, sauvez-vous, ensauvez-vous, vous allez vous faire dévorer, c'est plein de sangliers.

GUIGNOL. — Y sont canés, mon vieux, on leur z'y a servi un bifsteack de croquenols aux caboches blindées, y en avait trois, te pas ?

LE CONCIERGE. — Trois, oui messieurs, mais depuis 15 jours que je suis prisonnier y z'ont ben eu le temps de faire des petils.

GNAFRON. — En tout cas, descends nous ouvrir, ça risque pus rien pour le miment. (Le concierge ouvre la porte, les introduit, et referme vivement la porte).

LE CONCIERGE. — Enveloppez-vous bien, Messieurs, vous prendriez froid, c'est si tellement humide. Il était temps que vous arriviez, je n'avais plus de provisions.

GUIGNOL. — Comment ça ?

LE CONCIERGE. — Et oui, la propriété était si déserte que ma foi les bêtes féroces commençaient à s'y acclimater, sans que je m'en aperçoive, et l'autre jour je pensais sortir pour acheter quelque nourriture, quand je fus poursuivi par ces sangliers que vous avez vu, et je n'ai pas bougé depuis, regardant de temps en temps du haut du toit s'il ne viendrait pas un sauveur.

GNAFRON. — Et fallait appeler.

LE CONCIERGE. — Personne ne m'aurait entendu, et sans vous, messieurs, j'étais destiné à périr de froid et de faim.

GUIGNOL. — Pôôôôvre homme. Mais t'es tout seul dans c'te forteresse.

LE CONCIERGE. — J'ai perdu ma moitié y a quelques jours, emportée à la fleur de l'âge par des rhumatisses sur le foie. Nous qu'étions si bien portants quand on est venu ici. Voyez maintenant, on me donnerait quatre-vingts ans.

GNAFRON. — Ma pauvre vieille, va, enfin tout est bien que fenit bien, te vas pouvoir te sustentasser, et pis on va faire de réparances à la cambuse, qu'a déjà coûtassé 1.500.000 francs.

GUIGNOL. — Brrr..., qui fait frisquet, si on visitait vite à la hâte pour se réchauffer, mais auparavant, vous n'auriez pas une paire de galoches pour remplacer les croquenods à Gnafron.

LE CONCIERGE. — Si fait, si, si, j'en ai justement une paire toute neuve, je vais vous les chercher..... Les voilà, Messieurs, mais elles sont pleines de champignons.

GUIGNOL. — Eh ! ben, nom d'un rat, c'es rien hurmide ici, oh ! pis avec que qu'elles sentent le mois.

GNAFRON. — Donne toujours, en couurant vite ça se sentira pas... là, elles me vont pas mal, mais que donc que me chapote au fi du fond (secouant) oh ! la la, une guernouille.

GUIGNOL. — Ça qu'on se la gondole irai, c'es rien de le dire. Alors, mon pauvre pipelet, on t'a nommassé concierge de l'immeuble, et quelle faute grave que t'avait commise pour ça.

LE CONCIERGE. — Moi, rien du tout.

GNAFRON. — Pas possible, mais te te connaissais pas d'ennemis ? de gones que t'en veulent ?

LE CONCIERGE. — Mais non, au contraire, je suis là par protection.

GUIGNOL. — Eh ben, mon pauvre cadet, le gone que te protège

C'est z'un grand seigneur et comment qui se nomme ?

LE CONCIERGE. — Mais c'est Antoine.

GUIGNOL ET GNAFRON. — Ah ! nom d'une grolle, on s'en doutait !!!

GUIGNOL. — Y t'as fait essayasser les plâtres ; et les appointures sont abondants.

LE CONCIERGE. — Oh ! on est bien payé, si faisait pas si humide ça irait pas mal, mais Messieurs, tel que vous me voyez, je ne dors pas les nuits, j'entends à chaque instant des craquements sinistres, j'ai peur d'un éboulement.

GNAFRON. — C'es pas tenable, quoi, et t'as pas fait de réclamances ?

LE CONCIERGE. — Ma foi si, y a Monsieur Affre qu'a fait tout plein d'interpellation au conseil municipal à ce sujet, mais on disait que c'était une blague, que si j'avais les pieds gelés sur leurs dalles, ça me les conserverait, etc., etc., finalement il est bien venu il y a quelque temps une commission pour examiner l'état des lieux, les fauves ne l'habitaient pas encore, mais la commission y gagnait un bon rhume de cerveau et des douleurs. Aussi, je n'entendis pas parler de rien.

GUIGNOL. — Et sans nous t'étais prisonnier des cochons sauvages.

Feuilleton du Journal de Guignol (7)

MANON LESCAUT

PAR L'ABBÉ PRÉVOST

Je résolu de me réconcilier, s'il était possible, avec mon père.

Ma maitresse était si aimable, que je ne doutai point qu'elle ne pût lui plaire, si je trouvais moyen de lui faire connaître sa sagesse et son mérite, en un mot, je me flattai d'obtenir de lui la liberté de l'épouser, ayant été désabusé de l'espérance de le pouvoir sans son consentement.

Je communiquai ce projet à Manon, et je lui fis entendre qu'outre les motifs de l'amour et du devoir, celui de la nécessité pouvait y entrer aussi pour quelque chose, car nos fonds étaient extrêmement altérés, et je commençais à revenir de l'opinion qu'ils étaient inépuisables.

Manon reçut froidement cette proposition.

Cependant les difficultés qu'elle y opposa n'étant prises que de sa tendresse même et de la crainte de me perdre, si mon père n'entraînait point dans notre dessein, après avoir connu le lieu de notre retraite, je n'eus pas le moindre soupçon

du coup mortel qu'on se préparait à me porter.

A l'objection de la nécessité, elle répondit qu'il nous restait encore de quoi vivre quelques semaines, et qu'elle trouverait après cela des ressources dans l'affection de quelques parents à qui elle écrirait en province.

Elle adoucit son refus par des caresses si tendres et si passionnées, que moi qui ne vivais qu'en elle, et qui n'avais pas la moindre défiance de son cœur, j'applaudis à toutes ses réponses et à toutes ses résolutions.

Je lui avais laissé la disposition de notre bourse et le soin de payer notre dépense ordinaire.

Je m'aperçus peu après que notre table était mieux servie, et qu'elle s'était donné quelques ajustements d'un prix considérable.

Comme je n'ignorais pas qu'il devait nous rester à peine douze ou quinze pistoles, je lui marquai mon étonnement de cette augmentation apparente de notre opulence.

Elle me pria en riant d'être sans embarras.

« Ne vous ai-je pas promis, me dit-elle, que je trouverais des ressources ? »

Je l'aimais avec trop de simplicité pour m'alarmer facilement.

Un jour que j'étais sorti l'après-midi, et que je l'avais avertie que je serais dehors plus longtemps qu'à l'ordinaire, je fus étonné qu'à mon retour on me fit attendre deux ou trois minutes à la porte.

Nous n'étions servis que par une petite fille qui était à peu près de notre âge. Etant venue m'ouvrir, je lui demandai pourquoi elle avait tardé si longtemps. Elle me répondit d'un air embarrassé qu'elle ne m'avait point entendu frapper.

Je n'avais frappé qu'une fois ; je lui dis :

« Mais si vous ne m'avez pas entendu, pourquoi êtes-vous donc venue m'ouvrir ? »

Cette question la déconcerta si fort, que, n'ayant point assez de présence d'esprit pour y répondre, elle se mit à pleurer, en m'assurant que ce n'était point sa faute, et que madame lui avait défendu d'ouvrir la porte jusqu'à ce que M. de B... fût sorti par l'autre escalier, qui répondait au cabinet. Je demeurai si confus que je n'eus point la force d'entrer dans l'appartement.

Je pris le parti de descendre sous prétexte d'une affaire, et j'ordonnai à cette enfant de dire à sa maitresse que je retournerais dans le moment, mais de ne pas faire connaître qu'elle m'eût parlé de M. de B...

Ma consternation fut si grande que je versai des larmes en descendant l'escalier, sans savoir encore de quel sentiment elles portaient.

J'entrai dans le premier café, et, m'y étant assis près d'une table, j'appuyai la tête sur mes deux mains pour y développer ce qui se passait dans mon cœur.

Je n'osais rappeler ce que je venais d'entendre. Je voulais le considérer comme

une illusion ; et je fus prêt deux ou trois fois de retourner au logis, sans marquer que j'y eusse fait attention.

Il me paraissait si impossible que Manon m'eût trahi, que je craignais de lui faire injure en la soupçonnant. Je l'adorais, cela était sûr ; je ne lui avais pas donné plus de preuves d'amour que je n'en avais reçu d'elle ; pourquoi l'aurais-je accusée d'être moins sincère et moins constante que moi ?

Quelle raison aurait-elle eue de me tromper ?

Il n'y avait que trois heures qu'elle m'avait accablé de ses plus tendres caresses et qu'elle avait reçu les miennes avec transport ; je ne connaissais pas mieux mon cœur que le sien.

« Non, non, repris-je, il n'est pas possible que Manon me trahisse. Elle n'ignore pas que je ne vis que pour elle. Elle sait trop bien que je l'adore. Ce n'est pas là un sujet de me haïr. »

Cependant la visite et la sortie furtive de M. de B... me causaient de l'embarras. Je me rappelais aussi les petites acquisitions de Manon, qui me semblaient surpasser nos richesses présentes.

Cela paraissait sentir les libéralités d'un nouvel amant. Et cette confiance qu'elle m'avait marquée pour des ressources qui m'étaient inconnues !

J'avais peine à donner à tant d'énigmes un sens aussi favorable que mon cœur le souhaitait.

LE CONCIERGE. — Ma foi oui, et ils auraient eu ma peau certainement.

GNAFRON. — Mais est-ce qu'on devait pas z'en faire un hôpital ? une caserne, etc.

LE CONCIERGE. — Bonté divine ! mais personne n'en veut, c'est un vrai ton-beau. Il y a même un individu qui élève des lapins à côté, il a refusé de la louer quand il l'a vu.

GUIGNOL. — C'était pourtant le cas ou jamais d'élever les ceusses que nous posent le Conseil.

GNAFRON. — Aie, oh ! la la, arreluque donc Chignol, ça que m'esse tomber dans le cotivet... là, oui, dans le dos, bon... ça me pince.

GUIGNOL. — Buge pas, c'est z'une grosse iragne, ben, mon cadet, elle a dû en bouloter des mouches, celle-là.... pan, ça z'y est, la v'là escrabougnée.

GNAFRON. — Te l'as laissée dans ma chemise ?

GUIGNOL. — Et je pouvais pas l'enlasser, elle était si grosse...

LE CONCIERGE. — J'ai voulu monter l'autre jour sur un marchepied de l'établissement, il était vermoulu, j'ai failli me casser les reins ; alors les araignées sont chez elles, je ne m'en occupe plus. Tenez c'est comme ces cloportes qui courent un peu partout.

GNAFRON. — C'est vrai qu'y n'y en a, reluque donc c'te file indienne, Chignol.

LE CONCIERGE. — Eh ! ben, on ne peut pas s'en défaire. Y a un zoologiste distingué qui m'a dit qu'un cloporte pouvait être dix-huit fois grand-père dans une nuit. Et puis nous avons des rats.

GUIGNOL. Mais c'est z'une ménagerie, une sucursale de l'arche de Noé, quoi, ma parole !

LE CONCIERGE. — Autrefois j'y recoltais de champignons, cela me procurait encore un bon bénéfice, maintenant c'est tellement humide que les bons ne viennent plus, ils pourrissent de suite. Je vends bien quelques grenouilles, mais c'est une misère. J'essaye maintenant d'élever des araignées pour marchands de vins pour envelopper les bouteilles, et des cloportes pour herboristes qu'en font de tisane. Mais les débouchés manquent, et depuis 15 jours que j'étais claquemuré je n'ai pas pu faire la place. Il y aurait pourtant de quoi faire dans les six bâtiments dont se compose la cambuse.

GUIGNOL. — Mais le pavillon du melieu a z'un bon aspect.

LE CONCIERGE. — Ah ! Monsieur c'est pire que le reste. On devait z'y installer un Directeur qu'a pas osé viendre, ainsi qu'aux économes, aux gardiens chefs, pour le parloir et les magasins, y devait y avoir à ce qui paraît plus d'employés que de pensionnaires.

GNAFRON. — Et dire que l'architecte du département, M. Moncorger, a construit c'te pétardière louphoque, sachant parfaitement que ça se pouvait pas.

GUIGNOL. — Et on l'empaille pas qu'il a ?

LE CONCIERGE. — Non pas du tout, mais il est question de lui faire payer une partie des frais de réédification. Tenez nous voici dans le chauffoir.

GNAFRON. — Brrr, on dirait z'une glacière.

GUIGNOL. — Atehi, atehi, je m'enrhume, ma vieille.

LE CONCIERGE. — On avait installé de machines, mais sur de poutres de bois que l'humidité a rongé, alors tout s'effondre.

GUIGNOL. — Pas tant que l'argent des contribuables.

GNAFRON. — C'esse une indignité, on parle de chemins de fil de fer du sud, de Panama, du petit sucrier, teetera, et ben tout ça c'est de la melade en comparaison de ça que je reluque, pas vrai Gnafron ?

GNAFRON. — Faitement, aussi vous nous z'en, et nous vous faire de boucan pour que la justice soye rendue le pus tôt possible. En attendant nous vous z'emportassasser nos sangliers ; on t'en laisse un pour le saïer ; te sais comment ça se prépare, t'achètes de sel, un peu de salpêtre pour consarver la viande rose.

LE CONCIERGE. — Oh ! pour le salpêtre j'en prendrais après les murs, il y en a de véritables stalactites dans ma chambre.

GUIGNOL. — Allons, en route, et à la revoyure, (chargeant les sangliers sur le dos) ouf, nom d'un rat, qu'y sont lourds les mamis, nous vous les vendre chey Wattebled, pas vrai ? ça nous fera de quoi fuire la noce. Après ça nous irons faire un souper supercocantieux au champagne au café Riche pour nous remettre de notre émotion, nous ont besoin d'une petite culotte pour nous réchauffer les abbatis, pas vrai Pipelet ?

LE CONCIERGE. — Comme vous voudrez Messieurs, vous êtes bien bons. Alors je compte sur votre protection pour terminer mon supplice et mes douleurs.

GUIGNOL. — Faitement c'esse conviendu, et n'oublie pas la consigne, ce soir à 7 heures place de la République, café Riche allons zou ! en route Gnafron.

GNAFRON. — J'en suis sensément idiot ou abruti, et je suis figé ; t'invites pas les lequeteux du canard ?

GUIGNOL. — Mais y n'ont pas besoin qu'on leur z'y dise chaque fois la même chose, y connaissent ben mon harbitude.

Jean GUIGNOL.

COUPS DE GRIFFES

Ensuite de la démarche faite à l'Elysée par une délégation du conseil municipal, composée de M. le Docteur Gailleton, maire de Lyon et de MM. Rivière, Robin et Brizon, secrétaires du bureau — accompagnés des sénateurs et des députés du Rhône — pour inviter officiellement M. Félix Faure à s'arrêter à Lyon, lors de son voyage à Nice, le Président de la République a accepté l'invitation qui lui était faite. Il arrivera à Lyon le 29 Février à 5 heures de l'après-midi, pour en repartir le lundi 2 mars dans la matinée.

La question de savoir si M. Félix Faure serait l'hôte du conseil municipal ou celui de la préfecture a fait, paraît-il, au ministère de l'intérieur l'objet d'une discussion assez animée entre les personnages qui venaient soumettre leur programme à M. Bourgeois.

C'est à la préfecture que le chef de l'Etat logera — en dépit de l'insistance de Lord-Maire,

qui faisait publier par la presse à sa dévotion, au moment de son départ pour Paris « que des souvenirs très douloureux seraient réveillés par la présence du président de la République à la Préfecture. » (sic)

Tandis que « sa noble tête de vieillard » qui faisait vis-à-vis à l'infortuné Carnot, dans la voiture fatale — n'aurait évidemment que des souvenirs joyeux et réconfortants dans l'âme des spectateurs de cette nouvelle promenade présidentielle.

En outre, faisait-il dire par ses porte-voix et porte-coton — « Bien mieux que la Préfecture, l'Hôtel de Ville est aménagé pour recevoir le président de la République et les ministres qui l'accompagneront, les appartements y sont plus vastes et plus luxueusement installés. »

On n'y trouve pas toujours assez « d'eau » pour alimenter en face, la fontaine Bartholdi ; mais il y a du « gaz » — beaucoup de Gaz — à tous les étages. C'est au point qu'on s'y croirait rue de Savoie ; alors que M. Rivaud n'illumine sa « mansarde » préfectorale qu'avec des lampions et n'y possède qu'un mauvais grabat à offrir au chef de l'Etat, dont la suite sera obligée d'aller coucher « à la corde » pêle-mêle avec les gentlemen de la pierre-qui-arrape.

Néanmoins « Malgré tous nos efforts, gémit M. Gailleton, la préfecture a gagné son procès contre nous. La routine et le protocole ont force de droit. Le Président de la République logera à la préfecture, c'est un point arrêté. »

Encore une cause perdue par le robin Rivière et son patron... Brizon-là et déplorons, en chœur « tertous tout un chacun ensemble » le tort que cet échec municipal va causer à la candidature du vieux serpent à lunettes, dans le premier arrondissement, où il compte émigrer aux prochaines élections de mai ; abandonnant le deuxième à son confrère Augagneur — cependant que leurs comités respectifs se passeront la « rhubarbe » et le « séné ».

Puissent ces deux purgatifs en déterger radicalement le corps de nos édiles !..

SÉBASTIEN GRIFFE.

LES CHEVEUX

A mon ami Emile Poix.

Superbes cheveux blonds, vos boucles d'or abondent Et forment l'auréole au front des chérubins, Vos ondoynants reflets de grâce les innovent, Vous faites des anges de nos gentils bambins.

Vous donnez la candeur au front des jeunes filles Quand par leurs doigts d'enfants vous êtes retroussés, Vous dominez le temple où des lèvres gentilles Scèlent l'ardent amour des heureux fiancés.

Sur les suaves chairs d'adorables maîtresses, Vous ondulez parfois avec des feux dorés Et l'amant enivré prodigue ses caresses Sur vos flots abondants, dans des coins adorés.

Dans des coffrets bénis, ô mèches précieuses Vous dormez au milieu des chiffons et des riens ; Quand le cœur désespère, aux heures douloureuses, Il cherche en vous l'espoir par de doux entretiens.

Vous faites à la mère une belle couronne En posant sur son front quelques frisons discrets Dans lesquels le baiser que tout époux lui donne, Disparaît et se perd avec mille secrets.

Vous parez le vieillard d'une blanche auréole — C'est l'hiver de la vie avec les ans venu — Puis, quand dans le néant son âme enfin s'envole, Vous fuyez avec elle au pays inconnu.

Paul JAUD.

A LA SCALA

Nous ont t'été, moi z'et Gnafron, à la Scala, entendre jaboter la première de

Moizelle Culot. Une pièce meletaire, entre nous qu'en a du culot ! les gones et qu'esse gentiment tournée par deux étudiants yonnais que conservent l'âne onyme sous les sœurs d'onyme de Tar-Nemo et Celval.

Eh ben, mes belins, v'là deux mamis qu'ont rudement saisi l'apologue, et que nous ont fait désopiler la ratelle pendant une soirée. M. Gerin fils a z'écrit spécialement pour l'occase une partition chincosophique, qu'ont z'enlevassé avec beaucoup de rondeur les artistes en général et Moizelle Carmen Gilbert en particulier.

MM. Dymat Clément, Morlay, Turbat, teetera, ont z'été z'espatrouillants.

La scène du serg ni rappelé par le clairon, celle du gommeux (qu'esse une vraie trouvaille) rappelant le gar, on et le chasseur, ont failli nous détrancaner la renoucle du questin à force de rire.

L'adjutant a z'un batillon tapé et sait s'en servir.

Le clou fenal esse surtout le sargent sortant de la cantine en boutonnant sa vaniotte, et l'apparition de la cantinière à la fenêtre avec son mimosa dans le toupet.

Allons, mes agneaux, allez en foule à la Scala, et les ceusses qu'ont de peine de cœur et de chagrins domestiques les oublieront indubitablement pendant z'une bonne soirée et viendront z'en suite m'en dire des nouvelles.

Chignol envoie ses sincères felicitantes félicitations aux auteurs et compositeur.

JEAN GUIGNOL.

FIN DE CARNAVAL

« Une curieuse affiche attirait hier tous les regards sur les murs de Lyon.

« Une dame, dont nous ne retiendrons que le sympathique prénom « Philomène » posait sa candidature à la présidence de la République et, en attendant, s'adjugeait modestement les titres de présidente des francs-maçons et de mère des étudiants.

« L'excellente dame modifie complètement la constitution de la Chambre : elle y prévoit les éléments les plus variés, entre autres de vieux nobles.

« Elle pourrait bien n'être pas dange-reuse, mais ne promet-elle pas, si on ne vote pas en sa faveur, de nous livrer à un monarque ou à un empereur avec lequel elle a déjà traité ! »

Nous ne comprenons pas, qu'en présence de pareilles menaces, le Conseil des ministres ait souscrit au prochain voyage à Lyon, de M. Félix Faure.

La fin tragique du président Carnot risque, en effet, de demeurer une idylle à côté de cette abomination de la désolation, qui attend ici son successeur enfermé d'avance dans ce dilemme : se démettre, ou voir la France jetée en pâture à la monarchie vorace, ou à l'empire féroce ! la République dévorée toute vive par ces fauves de la ménagerie historique, comme un simple « gras-double à la lyonnaise ! — Horror ! horror ! horror ! m'écrierai-je, en détachant cette triple exclamation anglaise d'un carnet de Chèque's pire que ceux d'Arton et de Cornélius Herz.

« Notre ministre chimique des affaires étrangères, M. Berthelot et son collègue M. Doumer, ministre des finances, ont présenté un projet de loi, portant ouver-

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-Rendu Cinématographique

Séance du 6 Février 1896

La séance est ouverte à 8 heures 1/2, sous la présidence de M. le Maire. Cette séance ouvre la session ordinaire de 1896.

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne s'y passera rien d'extraordinaire.

Pour débiter, grand chahut au sujet de l'Hospice des Invalides du travail, le rocher de Sisyphe de notre édilité, qui le roule péniblement de session en session, pour le voir dégringoler dans les « inter-sessions » jusqu'à ce qu'elle en reste définitivement écrasée... et nos finances aussi.

M. Affre demande au Maire ce qu'il compte faire et si M. Moncorger va toujours être chargé de la réfection des travaux si mal exécutés une première fois.

Mais MM. Grossièrre et Colliard ont beau faire chorus, l'administration fait la sourde oreille et trouve que tout est pour le mieux dans la pire des gâchis... et la question reste sans solution :

On procède aux formalités d'usage, élection des secrétaires, formation des commissions, etc.

L'élection des trois secrétaires du conseil donne les résultats suivants. Elus : MM. Robin, 26 voix ; Paul Thévenet, 25 voix ; Rive, 19 voix.

Trois « malins de la plume ».

Visite de M. Félix Faure à Lyon

M. Gailleton rend compte au conseil de son voyage à Paris et présente les grandes lignes du programme arrêté.

Il rappelle que les dépenses pour pavoisement, illuminations, frais de représentations lors du dernier voyage présidentiel à Lyon s'élevaient à 100,000 francs environ. Mais il estime que 75,000 suffiront et il demande au conseil de voter un crédit de ce chiffre.

Et voilà ! cette réduction de 25,000 francs, sur les frais faits pour recevoir son prédécesseur, apprendra à M. le Président à descendre à la Préfecture, plutôt qu'à l'Hôtel-de-Ville ! Qui qui va être bien attrapé ? C'est Félixque !

M. le Maire demande encore que le conseil adjoigne à l'administration six membres du conseil pour se concerter sur le programme des fêtes à donner.

— Il faudrait surtout un marchand de vin, dit un conseiller.

Voilà, voilà !

M. Colliard croyait que le Président de la République était l'invité de la ville de Lyon. Or, il n'en est rien. M. le Préfet l'a emporté sur le maire de Lyon. C'est lui qui lance les invitations, mais c'est la ville qui paye. Aussi peut-on trouver singulier que l'on vienne demander des crédits si élevés, alors que le président de la République ne vient faire qu'une tournée de fonctionnaire.

Parfaitement raisonné, citoyen Colliard ; mais cela vous donne, hélas ! la mesure de la considération très peu distinguée dont jouit notre municipalité, dans les sphères officielles et Bourgeoises.

M. Masson. — Je me rallie à l'opinion de M. Colliard. Que la commission départementale se réunisse et qu'elle vote ces crédits !

Décidément, il y a du tirage.

M. Bischoff. — Mais, pour quelles raisons le Président de la République a-t-il refusé l'invitation de la municipalité ?

Il ne l'a pas refusée, puisqu'il l'a acceptée... sous réserve de ne pas se commettre avec les « croquants » de l'Hôtel-de-Ville.

Pas flûteur du tout pour nos conseillers, M. Faure !

Maintenant, ça tient peut-être à la « touche » de ceux qui se sont délégués pour l'inviter. Leurs têtes ne lui « revenaient » probablement pas.

M. le Maire réplique que le Président de la République n'est l'invité de personne. Il est partout chez lui. C'est pourquoi il n'y a pas à se frapper ou à se mesurer de la voir descendre à la Préfecture de préférence à l'Hôtel de Ville. Il aurait été plus convenable cependant qu'il descendit dans le palais municipal.

Allons, bon ! le voilà qui taxe M. Félix Faure d'inconvenance ! Faut-il qu'il regrette de s'être mis en frais d'achat, à Paris, d'une chemise blanche, pour se présenter à l'Elysée ! — notre Grand-Maire ne s'embarrassant jamais de linge et vêtements de rechange, dans ses déplacements.

A l'instar du sage Bias, il porte sur lui toute sa garde-robe.

M. Colliard on revient à son thème. Du moment que le Président de la République

est l'invité de la Préfecture il ne votera pas les crédits.

Diable ! est-ce qu'il va falloir renvoyer une seconde délégation pour désinviter le Président ?

C'est ça qui serait un sale coup pour la fanfare — ou plutôt pour l'harmonie municipale !

M. le Maire répond que le Président n'est nullement l'invité de la Préfecture, qui n'avait point qualité pour l'inviter, et qui, d'ailleurs, ne l'a point invité.

Et même la préfecture n'est pas un bâtiment de l'Etat, mais du département. Il n'y a que les casernes, les palais de justice, les prisons et l'archevêché, qui appartiennent à l'Etat.

Est-ce qu'il va réclamer maintenant qu'on caserne M. Félix Faure à la Part-Dieu, à la Manécanterie, ou à St Paul ?... Voyons grand Maire, pas de mauvaises blagues, ou vous allez vous faire incriminer de lèse-Majesté.

M. Gailleton, ajoute : — Il n'y a pas de doute qu'au point de vue de l'installation, si M. le Président de la République est bien logé à la Préfecture, il eût été aussi bien à l'Hôtel de ville.

Mais, je dois déclarer que je me suis trouvé tout-à fait « impuissant » devant M. le Préfet.

Il en convient, c'est déjà quelque chose mais à son âge cela n'a rien d'extraordinaire.

Je sais bien que La Fontaine prétend qu'un octogénaire « plantait » !

Mis tout le monde s'accorde à dire que c'est une fable.

ure au ministère des affaires étrangères, sur l'exercice 1896, d'un CREDIT extraordinaire de 975,000 fr. pour les dépenses de la REPRESENTATION DE LA FRANCE, AUCOURONNEMENT DE S. M. L'EMPEREUR DE RUSSIE. »

Je ne vois pas pourquoi ils ont reculé devant le million, tout rond, avec les ressources extraordinaires rendues disponibles par leur collègue Combes, grâce à sa suppression aux professeurs — dépendant de son ministère — du banquet de la saint Charlemagne ?

Cette économie — qui rendra inutile, longtemps encore, la conclusion de tout nouvel emprunt — après avoir comblé le déficit de nos finances, ne pourrait être plus patriotiquement employée.

Vive la Russie, Messieurs ! et si vous étiez aussi roubleurs qu'on le prétend, vous ne lésineriez pas ainsi sur les frais de représentation de la mission française au pays des roubles.

Quelle figure voulez-vous que ses membres fassent — avec vos maigres 975,000 francs (pas même des centimes !) — dans une contrée où « la chanteuse Otero, que tout Paris connaît, vient de recevoir, à elle seule, à la représentation donnée à son bénéfice, au théâtre Kononoff, en cadeaux, des diamants, fleurs, etc., évalués à plus de 15,000 roubles (environ quarante mille francs.) »

On n'est pas de « Bois... déffre » que diable !

**

« Il signor Crispi annonce à grand bruit une guerre acharnée en Afrique ; et le premier acte de ces hostilités consiste en un décret qui menace de l'article 254 du code pénal militaire tous les correspondants italiens qui oseraient critiquer même les opérations militaires ayant échoué. Une autre disposition donne au général Baratieri le droit d'ouvrir les lettres partant de l'Erythrée. »

Crispi et Baratieri veulent bien jouer à la « bataille » avec Méncllick, mais à la condition de bisauter les cartes.

Apprétons-nous donc à recevoir les plus pharamineux bulletins de victoire de l'armée italienne, transformant les râclées qu'elle ne peut manquer de recevoir encore des Abyssins, en autant de triomphes hyperboliques... jusqu'au jour où le négus et ses glorieux « ras » définitivement vainqueurs des macaronis viendront souffler leurs lampions et leurs illuminations *a giorno* jusque sur les fenêtres de Rome « délivrée » à l'instar de Makallé.

O. HÉLÉGONE.

Solennité musicale

L'audition des *Saintes Maries de la Mer*, de M. Paladilhe, membre de l'Institut, qui devait se donner en matinée le 1^{er} mars dans la salle des Folies-Bergère, est renvoyée au dimanche 8 mars, à cause de l'arrivée de M. Félix Faure, président de la République. Les répétitions se poursuivent avec ardeur, et tout promet à la Société Symphonique un succès au moins aussi grand que celui qu'elle a remporté l'année dernière avec les deux auditions de l'oratorio de Gounod *Rédemption*.

Nous le lui souhaitons cordialement ; et le monde des dilettanti, le Tout-Lyon des grandes solennités artistiques, attendent avec impatience cette belle manifestation lyrique de l'ordre le plus élevé.

Société populaire des Beaux-Arts

Cette Société ne date que de dix-huit mois et elle comptait déjà, au 1^{er} janvier dernier, 3,071 sociétaires ayant 4,263 parts.

Ce succès rapide tient au double but de l'œuvre : encourager les artistes par des achats et des commandes, propager le goût de l'art. Les plus hautes personnalités ont patronné la société nouvelle et M. Léon Bourgeois en est président d'honneur avec MM. Puvion de Chavannes, Bonnat et Poincaré.

Le chiffre de la cotisation est modeste : 5 francs par part ; on peut en prendre plusieurs. Moyennant cette souscription, on prend part au tirage au sort des œuvres acquises par la Société et on a droit à une gravure exécutée spécialement pour la Société. C'est ainsi que les adhérents de 1895 ont le choix entre deux gravures toutes deux superbes : l'une, *la Révolte de Pavie*, tableau de Boutigny, gravé par Deblais ; l'autre, *Automne*, tableau de Guinier, gravé par Guillon.

La Société a tenu son Assemblée générale, le dimanche 12 janvier 1895. Il a été procédé au tirage au sort de cent œuvres ; soixante-dix diplômes d'honneur (dessin de Quénieux, gravure de Nargeot), ont été décernés aux personnes ayant rendu des services à la Société comme fondateur de section ou correspondant. A droit à un diplôme tout sociétaire amenant vingt sociétaires nouveaux ; le Secrétariat tient à la disposition des sociétaires des carnets à souches de vingt

parts pour faciliter ce recrutement de nouveaux membres.

Le siège de la Société est : 47, boulevard Saint-Martin. Les statuts sont envoyés sur simple demande.

Nous ne saurions trop encourager nos lecteurs à donner leur appui à cette belle Société. Ils contribueront à une œuvre excellente et ils y trouveront même des avantages (gravures à tous les sociétaires et œuvres réparties) dépassant de beaucoup le prix de la cotisation.

SPECTACLES DE LYON

Casino des Arts

Le succès s'attache de plus en plus au brillant concert du Casino. Les Poppescu, dont les vertigineux exercices aux trois reks font l'étonnement de tous les spectateurs. Côté comique, voici les Witheley, de très amusants clowns musicaux, la fantaisiste Karina. M. Mauris. Pour quelques représentations, M. Delaurianne.

Scala-Bouffes

Les applaudissements qui ont accueilli la première de *Mam'zelle Culot* se continuent, et cette amusante opérette militaire divertit les très nombreux spectateurs de la Scala. Les artistes brûlent les planches et tous se font rappeler, conduits au succès par l'excellente Mlle Boisselot, sous le costume d'une joyeuse cantinière. Opérette et concert sont d'ailleurs extrêmement brillants.

Eldorado

Chaud ! chaud ! détient sans contredit le record du succès. Ce sont toujours les mêmes salles comblées ; et le public ne se lasse pas d'applaudir les merveilles de cette joyeuse revue. Parmi les scènes qui font le plus d'effet, citons la Bourse, les valeurs avec les Russes, que l'on trisse tous les soirs, la Bonne et les Militaires, l'Armée coloniale, les Jumelles, le Conservatoire, les Chanteurs ambulants, etc. — Samedi, bal masqué. — Dimanche, matinée.

Grand Cirque de Paris

Jeudis, et dimanches matinées à 3 heures, tous les soirs à 8 h. 1/2, grandes représentations. La très amusante pantomime *Pierrot Statut* provoque à chaque représentation les plus francs éclats de rire, et la double haute école, exécutée par Mme Travert, directrice, et

Mlle Fanny Lheimann, toutes deux en costume Louis XV, obtient un succès sans précédent.

Cirque Rancy

Tous les soirs à 8 h. 1/2 jeudis et dimanches à 3 h., représentations équestres variées. — Au programme : Danse Russe, par les sœurs Popoff. — Jongleries, par M. Clarke. — Les Eltons, acrobates. — M. Terry ombromaniste. — La voiture américaine, pantomime excentrique. — Continuation du carrousel, des D'jau-kos, du trio béarnais, de Mlle Delbosq, etc.

Cinématographe

En raison du succès toujours croissant de ce spectacle vraiment extraordinaire et pour satisfaire de nombreuses demandes, la direction a décidé que les séances auraient lieu tous les jours de deux heures à minuit, et de dix heures du matin à minuit les dimanches et fêtes.

Prix d'entrée : 50 centimes

AUX PIANISTES

4^{me} année de publication

ANCIENS & MODERNES

Journal musical mensuel

GRAND FORMAT

révisé avec la collaboration de compositeurs distingués de Paris et de la Province

LE PLUS INTÉRESSANT & LE MEILLEUR MARCHÉ

12 FASCICULES PAR AN

PIANO. — PIANO et CHANT. — PIANO et INSTRUMENT

240 pages de musique

4 francs l'an

en un mandat-poste adressé à M. ROSOOR-DELAITRE, imprimeur-éditeur, à TOURCOING (Nord).

Tous les abonnements pris dans le courant de l'année remontent au 1^{er} Janvier.

On peut donc s'abonner pour l'année courante.

L'imprimeur-Gérant : J^e BLANC.

Imp. des Facultés, 20, rue Cavenne. — Lyon

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES OBTENUES

Diplôme d'honneur Médailles d'or, vermeil, argent, etc., etc.

QUINA BRUNO

DEPOT TOUTES BONNES PHARMACIES
Envoi franco le litre 3,50 - par 12 litres 30 f.
Bruno-Tavernier, ph. 36, quai Fulchuron, Lyon

ÉLÉGANTS !

Voulez-vous être bien habillés et à bon marché ? Allez

AU TAILLEUR PAUVRE

car il est le seul pouvant vous donner pour

29 fr. 50

un *Superbe Habillemeut complet* (sur mesures) en drap et nuances derniers genres.

C'est 66, Cours de la Liberté, et 17, rue Basse-du-Port-au-Bois.

Deux Médailles d'Or : Bruxelles 1893, Paris 1894

Plus d'appartements sombres et malsains !..

LA LUMIÈRE DU JOUR

répandue partout à profusion par le

RÉFLECTEUR diurne GLACE ALUMINIUM

BREVETÉ S. G. D. G.



Marc HOFER, Fabricant, 1, RUE PUIITS-GAILLOT 1^{er} — LYON

On peut au moyen de cet appareil rendre clair comme en plein air tout local qui, vu sa situation, est sombre pendant la journée, tels que : caves, sous-sols, laboratoires, arrière-magasins et en général tout appartement, cuisines, magasins, etc., donnant sur cour ou sur rue étroite.

CLARTÉ NATURELLE & BIENFAISANTE

Puissance unique, Durée indéfinie

PLUS de 300 Références à Lyon même

ESSAIS GRATUITS A DOMICILE

Divers conseillers soutiennent l'avis de M. Colliard et disent que c'est au département à faire les frais de la fête.

M. Gailleton. — Oh ! la préfecture s'est bien gardée d'inviter le président ; quant au rôle de la chambre de Commerce, son président s'est borné à demander que, puisque le président visitait plusieurs établissements publics, il voulait bien visiter la chambre de commerce. Voilà tout le rôle de la chambre de commerce.

Il n'est ni riche, ni généreux, convenons-en ; et voilà une visite qui ne mettra pas sur la paille nos hauts barons de la soierie.

M. Ferra trouve que le président a douté de la ville, douté de sa municipalité en ne descendant pas à l'Hôtel de ville.

O Félix !..

Doute de la lumière,

Doute du soleil et du jour !

Doute des cieux et de la terre ;

Mais ne doute jamais de « leur » amour.

M. Affre. — Nous ne voterons pas les crédits, parce que la préfecture reçoit le président et qu'on veut laisser planer sur la ville une suspicion imméritée. Ce n'est pas de l'opposition systématique, c'est de la logique

Alors, ne vous étonnez pas qu'il n'y comprenne goutte.

M. Gailleton. — Enfin, je vous propose de nommer la commission des crédits.

C'est ça — comme disait Mazarin — : Qu'ils frondent, mais qu'ils payent !

Sont nommés : MM. Clermont, Coste-La-baume, Penelle, Ballet-Gallifet, Bischoff, Bourdin.

MM. Colliard, Affre et Grossetête, qu'on proposait, refusent cet emploi honorifique.

Ce qui achève de rendre cette escarmouche aussi homérique que la guerre de Troie.

La discussion est close et le crédit est voté.

Vive Félix ! Vive Faure ! Vive Félix Faure !

Le compte administratif de 1894

Le conseil passe alors à l'examen du compte administratif et, aux termes de la loi, c'est un membre du conseil qui vient prendre place au fauteuil de M. le maire.

M. Bessières est appelé alors, par le privilège de l'âge à présider le conseil qui doit approuver les comptes administratifs de 1894 et M. Gailleton se retire au fond de la salle.

Mais c'est qu'il ne « dégoûte » pas mal du tout au fauteuil, le brave papa Bessières ; on croirait voir Brisson, ou le gas Loubet, en personne présider le Parlement... crouillon.

M. Rivière donne lecture de son rapport sur le compte administratif.

Sa principale critique porte sur l'anomalie qui ressort de ce fait que divers services départementaux, les enfants assistés et les épi-zooties, sont en partie alimentés par les crédits municipaux.

Comme autant de Félix Faure en visite chez ses féaux et amis lyonnais.

En second lieu, il y a des crédits affectés à l'exposition de 1894, sur lesquels le conseil n'a pas de justification.

Sous le bénéfice de ces observations, il propose l'adoption du compte administratif.

Pour sûr qu'il ne voudrait pas faire de la peine à Grand' Maire son Benjamin chéri !

M. Colliard présente à son tour toute une série de critiques.

Il demande tout d'abord à l'administration d'expliquer les retards apportés par la Cie des eaux à verser dans les caisses de la ville les sommes dues par elle.

Est-ce que sa caisse serait à sec comme les robinets des 4^{me} et 5^{me} étages ? Elle n'est pourtant qu'à « premier » au dessus de l'entresol, rue de l'Hôtel-de-Ville.

M. le Maire répond que les sommes ont été versées. Il n'y a eu retard apparent que dans la comptabilité.

Le désordre, il en répond !

M. Colliard réclame alors qu'une comptabilité plus exacte soit tenue.

Il se plaint ensuite très vivement de l'emploi qui a été fait des 250.000 francs accordés par l'Etat à la ville de Lyon à l'occasion de l'Exposition.

Il n'approuve nullement la répartition qui a été faite et aux termes de laquelle la Chambre de commerce a touché 70.000 francs et le conseil supérieur de l'exposition 141.000.

Accusé, qu'avez-vous à « cégoiser » pour votre défense ?

M. le Maire répond tout d'abord que les 250.000 francs ont été accordés non à la ville de Lyon, mais à l'Exposition ; ensuite que ni la Chambre de commerce ni le conseil supérieur n'ont mis dans leur poche les crédits en question. Ils les ont répartis entre les diverses collectivités de l'Exposition.

— Je tiens, dit M. le Maire, qu'on sache qu'au conseil municipal de Lyon et à Lyon, on ne gaspille pas les finances, qu'il n'y a pas de dépenses cachées et frauduleuses et que chacun concourt au bien général. On peut se tromper on ne trompe personne. Avant le 15 février, je donnerai le compte détaillé de l'Exposition.

Sur cette déclaration solennelle, il quitte la salle.

Avec fracas il a fermé la porte, On a bien vu qu'il n'était pas content ! (bis)

M. Augagneur fait observer qu'on ne peut qu'accepter ou rejeter le compte administratif en bloc.

Ce bloc enfariné ne lui dit rien qui vaille.

Ni à M. Colliard qui revient à la charge il lui faut des comptes détaillés. Or, on ne trouve à la caisse municipale que des mandats signés sans contrôle, sans explications : c'est le gaspillage, c'est le gâchis. Espérons que les prochaines élections municipales y mettront bon ordre.

— Eh bien, votez l'approbation du compte administratif, sous réserve des explications promises par M. le maire, dit un ami de M. Gailleton.

Oui, va-t-en voir s'ils viennent, Jean !

Non, non ! le renvoi à la commission !

Nous avons tout le temps de voter ! — Mais, nous ne pouvons discuter en l'absence du maire ; c'est illégal !

Et c'est justement pour ça qu'il est sorti ; afin de vous laisser patauger dans l'illégalité ; après quoi il vous déclarera qu'il y a eu malédiction. Et le tour sera joué.

Mais, malgré les amis de M. Gailleton, le compte administratif moral de 1894 n'est pas approuvé ; on attendra les explications promises par le maire.

Et afin d'aller les attendre sous l'orme :

La séance est levée à 10 h. 1/2.

U. MAURICE TIC.

